



ASIE/LAOS - Soutien gouvernemental à la stérilisation des femmes – engagement des chrétiens en faveur de la vie

Vientiane (Agence Fides) – Une campagne de planification familiale lancée par le Département pour la santé de la province de Huaphan (Est du Laos) encourage les femmes laotiennes à se soumettre à l'intervention chirurgicale de stérilisation par ligature des trompes. Ainsi que l'indiquent à Fides des sources locales, le projet, soutenu par le Fonds de l'ONU pour la population (UNFPA) – qui offre le service gratuitement jusqu'à la fin de 2013 – a concerné pour l'heure 60 femmes. Selon le vice-directeur du Département, Thongbay Thavisouk, l'initiative s'est rendue nécessaire parce que les femmes de la province mettent au monde en moyenne six enfants. Selon lui, cela a un effet négatif tant sur la santé des femmes que sur le niveau de bien-être des familles. Son département encourage également l'usage d'autres méthodes contraceptives, telles que le recours aux préservatifs, aux injections d'hormones, aux pilules et aux dispositifs intra-utérins. De telles méthodes sont cependant adoptées en majorité par des femmes se trouvant en milieu urbain et moins souvent en milieu rural. La stérilisation est présentée par les autorités comme « un moyen pour améliorer le statut économique de la vie familiale ». Malgré de telles politiques, le mouvement pour la vie grandit au Laos également, surtout à l'intérieur des communautés chrétiennes, mais non pas de manière exclusive. L'association catholique Human Life International (HLI), grâce aux efforts de sa section asiatique, œuvre afin d'assister de petits groupes pro-vie locaux, constitués à partir de 2008. Des groupes de religieux et de laïcs catholiques, en compagnie d'autres chrétiens, sont engagés à promouvoir les thèmes liés au respect de la vie. Comme cela a été indiqué à Fides et malgré les difficultés et un environnement culturel et politique défavorable, Sœur Milagros Azucena mène son action pastorale en faveur des couples, des femmes et des enfants dans la capitale laotienne, Vientiane. Au sein de son œuvre d'éducation, sont largement présentés les textes du Magistère de l'Eglise concernant le thème de la vie. La stérilisation sexuelle, en empêchant de manière permanente la transmission de la vie humaine, est déclarée illicite par la doctrine morale catholique en tant qu'acte contre la vie. (PA) (Agence Fides 28/05/2013)